

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2015

Convocation : 17 septembre 2015

L'AN DEUX MIL QUINZE, le 24 septembre, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, P. Rouby, V. Schaal, J.M.Raoult, Y. Leipert, V. Varin, F. Joubert, B. Lebreton, G. Guerbois, E. Martin-Gbeassor, F. Colin-Manderscheid

Absents excusés : N. Velin (pouvoir à Mme Poussard), D. Godard (pouvoir à M. Raoult), M. Barathon (pouvoir à M. Rouby)

Secrétaire de séance : V. Schaal

En début de séance, Madame Poussard sollicite l'ajout à l'ordre du jour d'une délibération concernant la demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité. Ce rajout est accepté à l'unanimité.

## **Choix de l'entreprise – rénovation toiture salles d'archives**

A l'issue de l'appel d'offres, un seul pli a été reçu de la société Bequet pour un montant de 3.826,28 € HT. Après négociation, cette proposition est ramenée à 3.552,33 €.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission MAPA, retient à l'unanimité des présents cette proposition pour la rénovation de toiture de la salle d'archives.

## **Etude de devis**

### Peinture logement A

Après étude des devis fournis par :

M. Gabier pour un montant HT de ..... 1400,00 €

M. Brisorgueil pour un montant HT de ..... 683,88 €

Le Conseil retient à l'unanimité des présents la proposition de M. Brisorgueil pour les travaux de peinture du logement A et donne pouvoir à Mme le Maire de signer tous documents afférents à ces travaux.

### Travaux électriques – local technique

Après étude du devis fourni par M. Guyot pour un montant HT de 897,00 €, le Conseil retient à l'unanimité des présents cette proposition pour des travaux électriques dans le local technique.

### Acquisition aspirateurs

Après étude du devis fourni par la société Cottrez pour un montant HT de 374,92 €, le Conseil retient à l'unanimité des présents cette proposition pour l'acquisition de deux aspirateurs.

### Vérification électrique des locaux

Après étude des devis fournis par :

L'APAVE pour un montant HT de ..... 648,44 € par an

Bureau Veritas pour un montant HT de ..... 640,00 € la première année,

..... 520,00 € les autres années

Le Conseil retient à l'unanimité des présents la proposition de Bureau Veritas pour les travaux annuels de vérification des installations électriques en vue d'un contrôle de conformité.

### **Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité**

Délibération nécessaire pour démarrer la recherche d'un prestataire de logiciel permettant la dématérialisation des délibérations, budget, marchés publics etc. en remplacement des envois postaux. Mme le maire donne lecture de la délibération type qui est acceptée à l'unanimité.

Un appel d'offres sera lancé par la commune pour une mise en place à l'horizon fin 2016/2017.

### **Convention de remboursement de frais au titre des eaux pluviales – Agglo**

La compétence eaux pluviales a été transférée à l'Agglo qui assure désormais les travaux d'entretien et de curage préalablement réalisés par les employés communaux. L'agglo appliquera une clé d'allocation pour répartir les coûts de la structure vers les communes ayant adopté la convention. Les investissements restent à la charge de la commune.

Cette convention échoit à fin 2016. Elle est adoptée à l'unanimité.

### **Participation financière - FSL Logement**

La commune est sollicitée par le Conseil Départemental pour participer à un fonds de solidarité pour le logement (FSL) - le montant demandé est de 3 € par logement social. La participation est approuvée à l'unanimité. Il est rappelé que cette participation a déjà été approuvée en 2014 mais qu'elle n'a pas été versée, le Conseil Départemental n'ayant pas fourni les éléments nécessaires pour le paiement.

### **Participation financière - Fond d'aide aux Jeunes**

La commune est sollicitée par le Conseil Départemental pour participer à un fonds d'aide aux Jeunes (FAJ). La participation est rejetée à l'unanimité

### **Agenda d'Accessibilité Programmé**

L'agenda prévisionnel est à remettre aux services avant le 27 septembre 2015. Un diagnostic avait été établi en 2011, comportant des recommandations de mise en conformité Accessibilité (PMR et autres) - Signalétique, boucle magnétique, rampes d'accès, éclairage, gabarit des portes, places de parking PMR, sanitaires... Le dossier comportant un agenda prévisionnel de travaux en plusieurs phases, étalé de 2016 à 2024 a été établi (94.500 € d'estimatif de travaux). A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à signer et à soumettre l'agenda d'accessibilité programmé.

### **Lecture de courriers**

Demande de subvention de l'UDAF - sera examinée lors du vote des subventions au budget 2016.

Courrier de remerciement de l'APADVOR pour la subvention 2015 versée par la commune.

## **Informations diverses**

Point sur la rentrée des classes – 164 élèves sont scolarisés dont 53 de Guainville.

La classe de neige sera remplacée par une classe de mer en 2016.

Lancement du PLU - un premier atelier de concertation aura lieu le 15 octobre à 18h30 à la salle Daniel Bergin (climat, énergie, déplacements)

Deuxième atelier le 19 novembre à 18h30 (démographie, biodiversité et formes d'habitat).

Une commission des chemins a eu lieu ce samedi 19 septembre pour constater la pertinence de certains travaux (évacuation pluviales chemin de Paris, état rue de la forêt à Fumecon, Beau tertre. La commission a constaté que la SNCF a retiré le grillage barrant le chemin latéral N°5.

Dans l'assistance,

Amandine Levasseur : Exposition sur les broderies chinoises du 3 octobre au 8 novembre au musée du peigne à Ezy. L'association Vivre à Guainville envisage une animation Halloween le 31 octobre - se rapprochera de la mairie. Prévoit une activité jeux de cartes dans les locaux de l'école de Gilles.

M. Hédouin présente le bilan de rentrée de l'ASI - distribution de flyers via les enfants de la commune + boîtage pour relancer l'activité ASI - beaucoup de contacts suite aux différents forums. Projet de cours de Zumba, une professeur est identifiée - un créneau de disponibilité de la salle est à l'étude pour un lancement possible début octobre.

M. Rougier demande les conclusions de la visite de la commission des chemins - La commune va demander à l'ATD de se rendre sur place pour étudier ce qui pourrait être fait concernant les pluviales.

Il demande que soit rappelé que les feux d'herbe sont à éviter les week-ends.

M. Charpentier demande plus de détails concernant le fonctionnement du CCAS, il lui est répondu que le compte administratif est librement consultable. Les informations d'ordre privé ne sont pas publiques. Demande à relancer une action concertée avec la gendarmerie pour rappeler les règles de civisme. Suggère de communiquer les compétences qui ont été transférées à l'Agglo.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.